

"UNE CHOSE" DANS LA SYNTAXE VERBALE

Le nom "chose" a au moins deux types d'emploi et de signification en français; dans l'un de ses emplois, "une chose" fait partie d'un dispositif syntaxique remarquable, et c'est alors un élément grammatical qui mérite une place particulière dans la syntaxe du verbe. Je voudrais examiner cette question à partir d'exemples pris dans des enregistrements de français parlé contemporain ¹. La liste des exemples utilisés, numérotés de 1 à 35, figure en annexe. Je suivrai ici les analyses syntaxiques développées dans "l'approche pronominale" ². J'essaierai de montrer que, dans son emploi grammatical, "une chose" est une sorte de pro-forme, dotée d'un trait syntactico-sémantique qui lui est propre, et qu'elle entre dans une structure syntaxique proche de celle qu'on appelle "pseudo-clivée" ³.

Plusieurs auteurs ont été intéressés par ce fonctionnement quasi grammatical de "une chose" en français, ou de ses équivalents dans d'autres langues. Fronek (1982) en a donné des exemples pour le français, l'anglais et le tchèque. M. Gross (1983) lui attribue un rôle important dans certaines structures syntaxiques de base du français; mais il n'existe pas, à ma connaissance, d'étude approfondie, fondée sur un grand nombre d'exemples. Or cet emploi de "une chose" est extrêmement fréquent dans le français parlé actuel et il semble attesté par écrit depuis fort longtemps; il a, en particulier, été recensé dans les études sur la subordination en français médiéval, comme

celle de Ritchie Graeme (1907). Il y a de bonnes raisons pour estimer qu'il s'agit d'un emploi syntaxique important, qui devrait occuper une place de choix dans les descriptions syntaxiques du français.

Je présenterai d'abord les deux emplois, de valeur sémantique opposée, de "une chose"; puis j'examinerai l'emploi souvent nommé "quasi grammatical", en dégagant les cadres syntaxiques généraux et le rôle de "une chose" en tant que pro-forme, à la fois dans les cas clairs et dans les cas moins clairs, pour en venir à la question de l'autonomie syntaxique des énoncés où figure "une chose", et je rappellerai brièvement l'historique du problème.

1. PRESENTATION DES DEUX EMPLOIS DE "UNE CHOSE"

1.1.

L'emploi le plus connu, et que signalent généralement en premier lieu les dictionnaires, est celui où "une chose" signifie en gros "un objet", et s'oppose à la désignation d'un "être humain"; à suivre les grammaires scolaires, la distinction entre "les personnes" et "les choses" semble être un fondement du raisonnement grammatical. Un exemple cité par le dictionnaire de Hartzfeld et Darmesteter fait bien apparaître cette signification, que l'on pourrait dire "objectale" :

"L'esclave était considéré comme *une chose*".

En tant que désignation des objets concrets, "une chose" s'oppose aussi à "un mot", comme le signale Littré :

"Vous ne nous donnez que *des mots* et nous voulons *des choses*",

ou à "une valeur" :

"Se détacher *des choses* pour s'attacher *aux valeurs*"
(exemple oral).

Avec cette signification "objectale", "une chose" est, syntaxiquement, un groupe nominal ordinaire; à ce titre, il a une équivalence avec les

pronoms qui peuvent lui correspondre, par exemple le clitique *en* (ou ... *en* ... *une*) :

une chose, oui, l'esclave *en* était *une*
se détacher des choses, s'*en* détacher.

1.2.

Dans l'emploi quasi grammatical qui m'intéresse ici, "une chose" ne correspond pas du tout à la désignation d'un objet concret, et ne peut pas commuter avec un mot comme "un objet". Dans un exemple comme :

il y a une chose que je me demande c'est s'il est sincère,

il serait impossible d'avoir : "il y a un objet que je me demande, c'est si ...". On pourrait changer "une chose" contre "quelque chose", forme que les grammairiens classent souvent parmi les "pronoms indéfinis" : "il y a quelque chose que je me demande c'est si ...". Or, avec cette signification équivalente à celle d'un "pronom indéfini", "une chose" a une syntaxe bien particulière. Elle n'a pas d'équivalence avec un pronom comme "en ... une" :

*je m'en demande une c'est s'il est sincère,

et cela suffit à vérifier ⁴ qu'il ne s'agit pas d'un groupe nominal ordinaire. D'autre part, le syntagme verbal où figure "une chose" donne intuitivement une impression d'incomplétude syntaxique et sémantique; "je me demande une chose" n'est pas en soi un énoncé autonome et complet, pas plus que "il y a une chose que je me demande"; ils demandent à être complétés par la partie qui suit : "... c'est s'il est sincère". Pour dégager ce qui fait la syntaxe particulière de "une chose" dans ce genre d'emploi, il faut indiquer les cadres généraux dans lesquels elle apparaît et entrer ensuite dans le détail pour voir quels rapports elle entretient avec les verbes avoisinants.

2. LES CADRES SYNTAXIQUES GÉNÉRAUX

Le syntagme où figure "une chose" est mis en équivalence avec une construction verbale, et, dans les cas les plus clairs, cette mise en équivalence a la forme de l'exemple 8 :

j'aimerais une chose	c'est	que tu me laisses aller
(syntagme-à-chose)	/équiva-	/ (construction verbale)
	lence	

J'examinerai successivement les formes de syntagmes où figure "une chose" (que je symbolise par le terme "syntagme-à-chose"), l'expression de l'équivalence, et la construction verbale qui suit.

2.1. "LE SYNTAGME-A-CHOSE"

2.1.1.

"Une chose" est dans la valence d'un verbe, comme sujet :

1. *une seule chose* est sûre c'est que la législation actuelle est de nature à favoriser les abus
3. *une chose m'a plu* c'est comment tu as présenté le film
27. [...] *une chose* est claire [...] Condé ne ralliera pas la Fronde
28. *une chose* paraît certaine on ne s'attendait pas à ...

"Une chose" est dans la valence d'un verbe comme complément non prépositionnel :

4. j'avais *une chose* c'est que je boudais beaucoup
5. on avait *une seule chose* c'est que on savait ...
7. il y a *une chose* [...] c'est que je sais pas si ...
9. il faut penser *une chose* c'est qu'elle avait mal ...
12. moi j'avoue *une chose* c'est que quand j'ai écrit la vie de Sainte-Thérèse d'Avila je n'y pensais pas
35. alors je fais *une chose* ...

"Une chose" figure aussi comme complément prépositionnel :

29. [...] est-ce qu'on arrivera à *cette chose* le poste est trop fort

30. [...] je m'amuse beaucoup d'une chose [...] de voir les messieurs ...

2.1.2.

"Une chose" est dans la valence d'un verbe, mais appuyée par un dispositif en "il y a" ⁵; ce n'est pas "une chose m'étonne ..." mais "il y a une chose qui m'étonne ..."; on trouve ce dispositif aussi bien pour les sujets que pour les compléments, par exemple dans :

2. il y a *une chose* qui m'étonne c'est qu'un éditeur n'ait pas pensé à vous
14. il n'y a qu'*une chose* qu'ils peuvent dire c'est qu'il n'a pas trop rencontré de difficultés
15. il y a *une chose* que j'ai oublié de dire [...] c'est que les gens me disent ...
16. il y a *une chose* que je voudrais préciser c'est que je ne reprendrai pas la compétition
31. il y a *une chose* que vous devez savoir l'Unesco a fait une étude [...]
34. il y a *des choses* qui se sont passées depuis Chevenement qui est arrivé [...]

2.1.3.

"Une chose" figure dans une "proposition relative" en *que* ou *qui* :

17. *une chose* qu'on peut espérer c'est que l'Université soit revalorisée
18. *une chose* que je pense c'est si ces tiroirs on les mettait là
19. *une chose* qui préoccupe les politiciens italiens c'est comment ce terroriste a pu entrer en Italie
20. *la première chose* qui m'a sidéré c'est de lire que vous avez fait 1200 concerts
21. *la deuxième chose* qui est très importante à dire [...] c'est qu'ils ne sont pas responsables

2.1.4.

"Une chose" est dans un syntagme sans verbe; en général, c'est sous la forme de "la chose", accompagnée par un adjectif : "la troisième-

me chose, la grosse chose, la seule chose convenable ...", comme dans les exemples 22-26 :

22. [...] *la troisième chose* [...] c'est de les rassurer
 23. [...] *la grosse chose* c'est qu'en devenant impotent il était devenu dominateur
 26. *la seule chose convenable* c'est qu'ils se déplacent [...]
 33. *une chose ennuyeuse* il est parti

On peut résumer ces différentes formes de syntagmes par les formules suivantes :

- | | | |
|----------------------------------|---|---------------|
| a) une chose m'étonne | } | c'est que ... |
| b) il y a une chose qui m'étonne | | |
| c) une chose qui m'étonne | | |
| d) la troisième chose | | |

Dans les formules a, b et c, qui comportent des verbes, on remarque que les verbes utilisés ne sont pas choisis au hasard; ils correspondent en gros à quatre grands groupes sémantiques :

- verbes d'existence ou de survenance,

il y a une chose, j'ai une chose, il arrive une chose,
 une chose se passe, on arrive à une chose ...

- verbes de "dire",

je vais te dire une chose, je me dis une chose, je précise une chose, j'affirme une chose ...

- verbes du type "penser",

je pense (à) une chose, je sais une chose, je remarque une chose, je comprends une chose ...

- verbes qui comportent une évaluation,

une chose est certaine, claire, évidente, possible, sûre; une chose me frappe, me sidère, m'étonne, m'amuse ...

Ce sont tous des verbes qui ont dans leur valence un verbe : "je dis + que + verbe", "je sais + que + verbe", "verbe (infinitif) + m'amuse", etc. Les verbes comme "avoir", dans "j'avais une chose c'est que je boudais beaucoup", sont pris dans le sens d'une valence constituée par un ver-

be : "j'avais que je boudais beaucoup", et non dans le sens où ils ont une valence de valeur nominale ("j'avais un objet"). Cette caractéristique de valence à valeur "+verbale"⁶ est une des clés de la valeur que prend "une chose" dans ces syntagmes.

2.2. L'EXPRESSION DE L'EQUIVALENCE

2.2.1.

Elle est donnée par le verbe "c'est", dans les exemples de 1 à 26, "c'est" étant par excellence le verbe d'équivalence⁷ :

6. il y a aussi autre chose *c'est* que l'auteur parle dans un style emphatique
8. j'aimerais une chose *c'est* que tu me laisses aller
10. alors il faut dire aussi une chose *c'est* que on avait chacun donné cent [...] francs
11. il se passait une chose *c'est* que chez moi [...] déjà nous achetions des magazines
13. il me reste une chose à faire *c'est* à la faire porter à dégraisser
14. la deuxième chose *c'est* que [...] c'est une victoire [...]
25. la troisième chose *c'est* que c'est un cas de figure nouveau

2.2.2.

Il y a aussi un effet d'équivalence qui n'est pas indiqué par un morphème (cf. les exemples de 27 à 35); en ce cas, l'intonation révèle, à l'oral, un enchaînement particulier entre le "syntagme-à-chose" et ce qui suit :

28. une chose paraît certaine on ne s'attendait pas à ce qu'une vague déferle avec autant de force

Dans les conventions écrites, cet effet intonatif serait rendu par une ponctuation composée de "deux points" :

"Une chose paraît certaine : on ne s'y attendait pas."

31. il y a une chose que vous devez savoir l'Unesco a fait une étude il y a trois ans

"Il y a une chose que vous devez savoir : l'Unesco a fait une étude il y a trois ans."

32. une chose que tu peux étudier Marie-Claire pourrait te prêter sa voiture [...]

"Une chose que tu peux étudier : Marie-Claire pourrait te prêter sa voiture."

L'exemple 29 a un schéma intonatif complexe :

29. [...] maintenant est-ce qu'on arrivera à cette chose le poste est trop fort il couvre tout [...]

"Maintenant, est-ce qu'on arrivera à cette chose :
"Le poste est trop fort, il couvre tout" ?"

Ici, aucune forme de ponctuation ne réussit vraiment à rendre l'équivalent de l'intonation utilisée, et c'est souvent le cas.

L'effet de mise en équivalence, marquée par un morphème spécifique, ou indiquée par l'intonation, est lié à l'unité de la tournure avec "une chose" : le "syntagme-à-chose" ne constitue pas l'unité à lui tout seul; il requiert une sorte de prolongement, fourni par l'équivalence avec la construction verbale qui suit, quel que soit le mode de manifestation de cette équivalence.

2.3. LA CONSTRUCTION VERBALE MISE EN EQUIVALENCE

Cette construction comporte un verbe conjugué (1-12, 14-19, 21, 23-29, 31-33), ou un verbe à l'infinitif (13, 20, 22, 30); en voici quelques exemples :

9. il faut penser une chose c'est qu'elle avait mal
au dos
18. une chose que je pense c'est si ces tiroirs on les mettait là
20. la première chose qui m'a sidérée c'est de lire [...]
30. [...] je m'amuse beaucoup d'une chose moi qui suis femme [...] de voir les messieurs [...]

Quand il n'y a pas de "c'est" d'équivalence, le verbe conjugué n'a pas d'introducteur :

27. [...] une chose est claire vous l'avez entendu Condé
ne ralliera pas la fronde des grands seigneurs

Quand il y a un "c'est" d'équivalence, le verbe conjugué est nécessairement précédé d'un introducteur, qui peut être un *que* (1-12, 14-17, 21-26), par exemple :

26. la seule chose convenable c'est *qu'*ils se déplacent

L'introducteur peut être un *si* :

18. une chose que je pense c'est *si* ces tiroirs on les mettait là

Ce peut être un *comment* :

19. une chose qui préoccupe les politiciens c'est *comment* ce terroriste a pu entrer en Italie

On pourrait également trouver (bien que le corpus d'exemples n'en comporte pas) d'autres introducteurs, caractéristiques de ce qu'on appelle "l'interrogation indirecte" : *où, qui, pourquoi*, etc.

une chose qui les préoccupe c'est *où* ils sont allés,
à *qui* ils ont parlé, *pourquoi* ils sont partis ...

On peut résumer ainsi les formes que prend la construction verbale mise en équivalence :

$\left[\begin{array}{l} \emptyset \\ \text{que} \\ \text{si, comment, où ...} \end{array} \right]$	[il a pu entrer]
$\left[\begin{array}{l} \text{de} \\ \emptyset \end{array} \right]$	[avoir pu entrer]

2.4. RECAPITULATION

Au total, les trois parties examinées se laissent représenter ainsi :

une chose m'étonne il y a une chose qui m'étonne une chose qui m'étonne la troisième chose	$\left. \begin{array}{l} \emptyset \\ \text{c'est} \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} \emptyset \\ \text{que} \\ \text{si} \\ \text{(de)} \end{array} \right\}$	il a pu entrer avoir pu entrer
syntagme-à-chose	équivalence	construction verbale	mise en équivalence

Ce schéma est une simplification, qui n'absorbe pas encore toutes les données, mais qui permet d'en représenter une bonne partie. Pour dégager le rôle syntaxique de "une chose", et absorber ensuite les cas plus complexes qui ne sont pas représentés ici, il faut voir quels sont les rapports entre le "syntagme-à-chose" et la construction verbale qui suit.

3. LE RÔLE SYNTAXIQUE DE "UNE CHOSE"

3.1. "UNE CHOSE" EST L'EQUIVALENCE DE LA FORME VERBALE QUI SUIVIT

Les cas les plus clairs sont ceux où "une chose" figure dans la valence d'un verbe, par exemple dans "j'avais une chose ..."; on voit alors que le verbe, en l'occurrence "j'avais" a une même valence, marquée deux fois : une fois par "une chose", et une fois par la construction verbale qui suit "... je boudais beaucoup". En effet, le verbe qui construit "une chose", construit également la construction verbale mise en équivalence; on peut le montrer précisément en observant que ce verbe (qui construit "une chose") sélectionne la forme de la construction verbale qui suit : elle apparaît sous la forme d'un verbe à l'infinitif, ou d'un verbe conjugué introduit par *que* ou *si* selon les exigences du verbe qui est dans le "syntagme-à-chose"; ainsi, ce n'est pas seulement la présence de "c'est" qui établit l'équivalence, ni la présence d'une intonation d'"enchaînement" : ce sont les rapports entre les éléments en présence qui suggèrent une équivalence entre "une chose" et la construction verbale qui suit.

Avec un verbe comme "il se passe", dans "il se passe une chose", on a nécessairement une forme verbale comportant un verbe conjugué, et non un infinitif :

11. il se passait une chose c'est que [...] *nous achetions des magazines*

*il se passait une chose c'est *acheter des magazines*.

C'est exactement ce qui se produirait si le verbe "il se passait" cons-

truisait directement sa valence constituée par une forme verbale, sans l'intermédiaire de "une chose"; on aurait également un verbe conjugué et non un infinitif :

il se passait que nous achetions des magazines
*il se passait (d')acheter des magazines.

Inversement un prédicat verbal comme "être bien français", pris dans la tournure avec "une chose", sélectionne un infinitif, et non un verbe conjugué :

il y a une chose qui est bien française c'est de
faire cela
*il y a une chose qui est bien française c'est que
nous fassions cela

C'est la même sélection lorsque "être bien français" construit directement une valence constituée par une forme verbale :

c'est bien français de *faire cela*
*c'est bien français que *nous fassions cela*.

C'est aussi le verbe constructeur de "une chose" qui sélectionne le choix de l'introducteur *que* ou *si* placé devant la construction verbale qui suit. Pour "espérer" c'est nécessairement *que* et non *si* (ni *comment*, *où*, *qui*) :

17. une chose qu'on peut *espérer* c'est *que* l'université soit revalorisée
*une chose qu'on peut *espérer* c'est *si* (comment, où) l'université soit (est) revalorisée.

Il en va de même quand *espérer* construit directement une valence constituée par une forme verbale, sans le recours à "une chose" :

on peut espérer *que* l'université soit revalorisée
*on peut espérer *si* (comment, où) l'université soit revalorisée.

A l'inverse, un verbe comme "se demander" exige *si* (*comment*, *où*) et refuse *que*, dans les deux cas :

{ *je me demande une chose* c'est *si* (*comment*, *où*) elle va le faire
**je me demande une chose* c'est *qu'*elle va le faire

$\left. \begin{array}{l} \text{je me demande si elle va le faire} \\ \text{*je me demande qu'elle va le faire.} \end{array} \right\}$

La construction verbale mise en équivalence a une forme déterminée par le premier verbe; elle représente la valence du premier verbe.

verbe 1 + "une chose" c'est verbe 2

valence

3.2. LE ROLE DE PRO-FORME DE "UNE CHOSE"

Le verbe 1 a une valence doublement marquée⁸ : une fois par "une chose", une autre fois par la construction verbale mise en équivalence. Quel est le rôle de "une chose" ? C'est une sorte de réalisation "pronominale" de la valence; on pourrait en effet parler de "pronom", s'il n'y avait pas dans ce terme une double inexactitude; il ne s'agit pas d'équivalence avec un "nom" mais avec une forme verbale; et il ne s'agit pas de substitution comme semble le suggérer "pro-", mais d'une forme qui est en cooccurrence avec une autre réalisation de la valence; je dirai "pro-forme", pour prendre un terme de compromis. Dans la construction dite "pseudo-clivée", en *ce que* ou *ce qui*, les formes *ce que* ou *ce qui* sont également des pro-formes, mises en équivalence, par le moyen de *c'est*, avec une forme verbale qui suit :

ce que je me demande c'est si elle va le faire
ce qu'on peut espérer c'est que l'Université soit
revalorisée
ce qui m'étonne c'est qu'il n'ait pas pensé à vous

Ici aussi, la valence du premier verbe est doublement marquée : une fois par la pro-forme *ce que*, *ce qui* et une autre fois par la réalisation lexicale (qui a une forme verbale) de la valence :

ce que + verbe 1 c'est verbe 2

valence

On peut vérifier que chaque fois, dans les exemples du corpus, une

La tournure est donc une des attestations de cette tendance du français à exprimer deux fois la valence d'un verbe, en séparant d'une part la réalisation avec une pro-forme, de valeur grammaticale, et d'autre part la réalisation lexicale. C'est le pendant, pour les valences de forme verbale, de ce qu'on trouve dans le domaine nominal dans des exemples comme :

je la connais, ton histoire
 └──────────┘ └──────────┘
 pro-forme lexicale

Toutefois, les analogies avec les pro-formes comme *ce que*, *le* ou *ceci* ne sont que des analogies : la pro-forme "une chose" a des caractéristiques bien particulières, qui la rendent tout à fait originale, et empêchent de l'assimiler aux autres types de pro-formes.

3.3. "UNE CHOSE" EST A LA FOIS UNE PRO-FORME ET UN NOM

"Une chose" n'est pas un groupe nominal ordinaire, mais elle a certaines des propriétés des groupes nominaux; elle peut prendre des adjectifs :

1. une *seule* chose est sûre ...
20. la *première* chose qui m'a sidérée ...
23. la *grosse* chose ...

ce qui est impossible pour *ce que*, *le* ou *en*. "Ceci" peut prendre certains adjectifs, comme dans "il y a ceci d'intéressant c'est que ...", mais les emplois en sont très restreints. Par exemple, "ceci" ne pourrait pas supporter les deux adjectifs que porte "la chose" dans l'exemple 26 :

26. la *seule* chose *convenable* c'est qu'ils se déplacent

"Une chose" dispose d'une certaine gamme de détermination : "la chose, une chose, cette chose", alors que toute modulation de ce type est interdite aux autres pro-formes; on peut même avoir "chose" au pluriel, comme dans l'exemple 34 :

34. il y a *des choses* qui se sont passées ...

C'est donc une pro-forme qui conserve certaines des propriétés des groupes nominaux, et qui permet par là même des expansions syntaxiques que les autres pro-formes n'ont pas.

3.4. "UNE CHOSE" EST UNE PRO-FORME
QUI N'A PAS OBLIGATOIREMENT BESOIN
D'UN VERBE CONSTRUCTEUR

Pour montrer l'analogie avec les autres pro-formes qui interviennent dans les "doubles marquages de la valence" d'un verbe, j'ai raisonné jusqu'ici à partir des exemples où le syntagme-à-chose comporte un verbe, qui a "une chose" dans sa valence. Mais ce n'est pas toujours le cas, et les exemples de 22 à 26 montrent des syntagmes sans verbe :

- 22. *la troisième chose* [...] c'est de les rassurer
- 23. [...] *la grosse chose* c'est que [...] il était devenu dominateur
- 24. *la deuxième chose* c'est que c'est une victoire [...]
- 25. *la troisième chose* c'est que c'est un cas de figure nouveau
- 26. *la seule chose convenable* c'est qu'ils se déplacent

Il n'est pas question ici de "double marquage" de la valence, puisqu'il n'y a pas de verbe qui construise une valence; ce qu'il y a, c'est une forme verbale comme "les rassurer", "il était devenu dominateur", "c'est une victoire", mise en équivalence avec la pro-forme de type "une chose"; cette pro-forme est accompagnée d'adjectifs, "la grosse chose", "la seule chose convenable", qui apportent leur propre lexique dans ce syntagme; de sorte qu'au total, on a :

- une pro-forme, accompagnée d'éléments lexicaux;
- une forme lexicale (la construction verbale).

Aucune des pro-formes évoquées par analogie, comme "ce que, le, ceci" ne peut figurer dans cette construction. Ici on pourrait évoquer une autre analogie, c'est celle que proposent les nominalisations de verbes dans un exemple comme :

la seule constatation c'est qu'il était devenu dominateur

Une forme de nominalisation comme "la constatation" permet ce type de construction. Il faut noter que ce ne serait pas le cas pour un groupe nominal ordinaire; un groupe nominal comme "le tapis", "le regard" ou "l'étoile" n'entrerait pas dans une telle construction :

? le tapis c'est qu'il était devenu dominateur
 ? le regard c'est qu'ils se déplacent
 ? l'étoile c'est d'avoir à les rassurer

On doit admettre qu'il y a, entre "une chose" et des nominalisations comme "la constatation", "la contrainte", une propriété en commun, qui n'existe pas pour n'importe quel groupe nominal. Voici quelques exemples réels d'emploi de ces nominalisations dans cette construction :

oui *la contrainte* c'est *de venir* et de prendre sur toi de parler aux autres (Sat 30, 11)

donc *le premier point* / c'est *d'amener* les gens avec vous (Combal 4, 7)

le problème c'est *de doser* (Faure 12, 4)

On pourrait citer encore des noms comme :

le bouquet, l'ennui, l'erreur, le hic, le moyen, l'os, le pépin, le principe, la réalité, le rêve, le truc, la tuile, etc.

Cependant nous allons voir que cette analogie ne permet pas de fournir une explication suffisante et que "une chose" diffère de ces nominalisations.

3.5. "UNE CHOSE" EST UNE PRO-FORME DOTÉE D'UN TRAIT SYNTACTICO-SEMANTIQUE "+ VERBAL"

Lorsque les nominalisations sont construites par un verbe, on s'aperçoit qu'il y a une sélection lexicale entre ces formes et le verbe, ce qui n'est pas le cas pour "une chose". Voici quelques exemples :

j'ai fait *une bêtise* c'est que je l'ai sorti trop tôt (GG 145)

Dupont a quand même *un impératif* c'est de lui donner
200 heures de formation à son compte à lui (A1, 1, 18)

l'objectif euh que l'on se fixe c'est d'aller toujours
plus loin que ses limites (Enfru 31, 490)

la question à se poser maintenant c'est euh est-ce
qu'on a encore intérêt à garder cette image de baba-
cool (Cecil, 59, 9)

enfin tu as *une troisième solution* c'est c'est de faire
évoluer carrément (MFM 2, 9-68)

Chacune de ces formes de nominalisation a une compatibilité lexicale
avec son verbe; ainsi on peut avoir :

j'ai fait *une bêtise* c'est que ...

mais non : j'ai *une bêtise* c'est que ...

On a : *l'objectif* que l'on se fixe c'est de ...

mais non : *l'objectif* que l'on fait ...

Avec "une chose", on n'observe pas ce genre de sélection lexicale; "une
chose" est compatible avec tous les verbes :

j'ai fait *une chose* c'est que je l'ai sorti ...

la chose que l'on se fixe c'est d'aller toujours ...

la chose à se poser c'est ...

tu as *une troisième chose* c'est de ...

La propriété de "une chose", en tant que pro-forme, c'est de n'avoir
aucune sélection lexicale avec le verbe. On pourrait dire que sémantiquement "une chose" a un contenu suffisamment vague pour être compatible avec n'importe quel verbe; c'est précisément ce qui en fait une pro-forme, de par le vague et la généralité de son contenu sémantique. "Une chose" n'est cependant pas dépourvue de contenu sémantique : elle est en affinité avec toutes les formes verbales; c'est pourquoi on peut dire qu'elle est affectée d'un trait syntactico-sémantique "+ verbal"; elle peut être mise en équivalence avec toutes les formes verbales⁹.

3.6. "UNE CHOSE" N'EST PAS UN CONSTRUCTEUR DE VERBE

Les nominalisations citées peuvent être mises en relation d'équivalence avec des formes verbales; mais elles ont une autre propriété qui est de pouvoir construire directement une forme verbale; en

cela, elles sont un peu des constructeurs verbaux, et ce n'est pas du tout le cas pour "une chose". Ainsi on peut avoir des constructions comme :

la constatation qu'ils sont venus ...
 la bêtise de l'avoir sorti trop tôt ...
 l'impératif de lui donner 200 heures ...
 la solution de faire évoluer ...
 la pensée qu'il va devoir faire ça ... 10

"Une chose" n'a pas ce pouvoir :

? la chose qu'ils sont venus ...
 ? la chose de l'avoir sorti trop tôt
 ? la chose qu'il va devoir faire ça ...

Les seuls exemples qui attesteraient d'une semblable construction pour "une chose" sont trop rares et trop contestables pour pouvoir fonder une telle propriété; voici les exemples que j'ai trouvés; les introducteurs sont *que*, à savoir *que*, *de* :

à part *une chose qu'il y a* beaucoup d'avantages et aucun inconvénient (AG 1, 24, 213)

elle m'ennuyait avec *cette chose de jamais vouloir* s'asseoir (Cl 80-3)

[...] un caractère politique évident que je peux vous traduire par *la chose suivante à savoir que la gauche* ses fonctionnaires ses représentants idéologiques *a souffert* probablement plus que nous ne l'avons cru (Collet 32, 501)

"Une chose" est cantonnée dans le rôle de *relai* d'une forme verbale; elle peut en être l'équivalent, et fonctionner comme une pro-forme pour une forme verbale; mais elle n'est pas en elle-même un constructeur verbal, à la différence des nominalisations citées.

3.7. RECAPITULATION

Nous avons vu que "une chose" est une pro-forme, habilitée à représenter un contenu "+ verbal", et qui n'a pas en elle-même un contenu lexical particulier. C'est aussi une forme nominale, et à ce titre elle peut avoir certaines des expansions syntaxiques des noms.

Elle intervient dans des constructions où elle "double" une forme verbale qui la suit. Elle permet ainsi une séparation entre la partie "pro-forme" et la partie lexicale d'une forme verbale.

4. EXAMEN DES CAS MOINS CLAIRS

Nous avons des exemples dans lesquels "une chose" entre en équivalence avec des syntagmes qui ne sont pas morphologiquement des verbes; ce sont en particulier les exemples 34 et 35 :

34. il y a des choses qui se sont passées depuis *†*
Chevènement qui est arrivé notre échec enfin échec
relatif aux élections
35. alors je fais une chose *†* *les briques à l'intérieur*

En 34, il y a, en équivalence, le syntagme "Chevènement qui est arrivé"; c'est une "relative"; mais on ne peut pas la traiter comme une relative purement nominale; il serait en effet absurde de vouloir réduire ce syntagme à l'élément nominal "Chevènement"; on ne pourrait pas avoir :

"il y a des choses qui se sont passées : Chevènement".

"Chevènement" forme avec la relative un groupe "verbo-nominal", qui correspond bien à l'analyse que proposent Rouget et Salze (ici même). Le groupe verbo-nominal forme par exemple une très bonne réponse à la question "qu'est-ce qu'il se passe ?" On ne pourrait pas répondre simplement par "Chevènement", mais on pourrait fort bien répondre par "Chevènement qui est arrivé". Il ne s'agit pas d'un groupe nominal pourvu d'une expansion relative, mais d'une relation établie entre un groupe nominal et une forme verbale. C'est cette relation qui est en cause dans l'exemple 34, et qui est mise en équivalence avec "des choses". Dans l'exemple 35, on ne pourrait pas réduire "les briques à l'intérieur" à une simple tête nominale, "des briques"; cela donnerait :

"alors je fais une chose : les briques",

ce qui ne fournit pas une bonne équivalence avec "une chose". La va-

lence de "je fais" n'est pas constituée par "les briques" mais par la relation entre "les briques" et "à l'intérieur". Dans ces deux exemples, "une chose" (ou "des choses") n'est pas la désignation d'un objet, mais d'une relation. Le trait syntactico-sémantique "+ verbal" décerné à "une chose" doit être entendu avec ce correctif; le "+ verbal" ne correspond pas nécessairement à un verbe morphologiquement marqué comme tel, mais éventuellement à une relation de type "verbo-nominal".

5. L'AUTONOMIE DU SYNTAGME OU FIGURE "UNE CHOSE"

Lorsque "une chose" figure dans un syntagme verbal, une question se pose : ce syntagme verbal peut-il former un énoncé autonome ? Voici les exemples pour lesquels cette question peut être évoquée : de 1 à 12, ce sont des cas où il y a un "c'est" d'équivalence qui suit; en coupant avant le "c'est", on obtient les énoncés :

1. une seule chose est sûre
4. j'avais une chose
5. on avait une seule chose
8. j'aimerais une chose
11. il se passait une chose
12. j'avoue une chose

Pour les exemples allant de 27 à 35, il n'y a pas de "c'est" :

27. une chose est claire
28. une chose paraît certaine
29. est-ce qu'on arrivera à cette chose
30. je m'amuse beaucoup d'une chose
35. alors je fais une chose

Ces syntagmes sont grammaticalement complets : ils comportent les valences nécessaires au verbe, aussi bien en sujet qu'en complément. Mais pendant ils provoquent tous une impression d'"incomplétude", et il est de fait que l'impression d'énoncé autonome n'est donnée qu'avec

la partie mise en équivalence. Prenons l'exemple 27 : "une chose est claire Condé ne ralliera pas la fronde". L'impression d'incomplétude que donne le syntagme "une chose est claire" peut s'expliquer par la faiblesse de la détermination du "sujet"; c'est le problème que Riegel (1985) désigne comme celui des "sujets indéterminés spécifiques", et que Culioli (1976) avait formulé ainsi :

Dans une partie des langues on ne peut pas dire "un enfant chante" [...] Le terme de départ ne doit pas être indéterminé. (p. 121)

"Un enfant chante" n'est pas possible, c'est-à-dire qu'il ne forme pas un énoncé autonome à soi seul; mais il devient possible s'il y a plus loin une sorte de forme de "compensation" qui permet de combler cette détermination déficiente; par exemple on pourrait avoir :

"Un enfant chante, c'est mon fils."

"Un enfant chante, un autre danse."

Dans le syntagme verbal qui comporte "une chose", cette déficience dans la détermination joue certainement; on peut la combler avec une forme de compensation, et c'est ce qui est donné, semble-t-il, par l'équivalence qui suit :

"Une chose paraît certaine : on ne s'attendait pas à cela."

Mais on doit remarquer que cela ne joue pas seulement pour une "forme de départ" telle que le sujet du verbe. On trouve le même phénomène pour "une chose" placée comme complément :

30. je m'amuse beaucoup d'une chose ...

35. alors je fais une chose ...

Avec la même détermination, un groupe nominal "ordinaire" fonctionnerait très bien, et permettrait d'aboutir à un énoncé autonome :

"Je m'amusais avec un objet."

"Je faisais un dessin."

C'est du reste possible avec "une chose" prise dans sa valeur objectale, comme le montrait l'exemple de dictionnaire cité précédemment :

"L'esclave était considéré comme une chose".

Il faut donc penser que, pour "une chose", c'est le trait "+ verbal" qui est en cause. Ce trait fait de "une chose" une pro-forme de *re-lai*, non lexicale, qui exige d'être complétée par son développement lexical, donné plus loin sous forme de construction verbale. Le syntagme-à-chose, doté de ce trait, est toujours perçu comme un énoncé non autonome, même s'il possède par ailleurs certaines caractéristiques grammaticales d'un énoncé verbal bien construit.

6. BREF RAPPEL DE L'HISTORIQUE DE "UNE CHOSE"

Les spécialistes de l'ancien français semblent avoir accordé à cette question une importance relativement plus grande que les grammairiens contemporains, et leurs analyses paraissent plus convergentes. Ils s'entendent pour voir dans "une chose" une sorte de pronom, à valeur "grammaticalisée". Les exemples qu'ils citent sont parfois très proches de ceux qu'on trouve en français contemporain; ils s'en distinguent surtout par l'absence générale du "c'est" d'équivalence. Voici deux exemples cités par Ritchie Graeme (1907), p. 25 :

"Mais d'une chose s'est il molt merveilliez
que li Turs a tan duré" (Cor. L. 1092)

= il s'est beaucoup étonné d'une chose (c'est)
que le Turc ait tant duré.

"D'une chose s'est afichies
que ainz se lerreit detrenchier" (Gorm. 304)

= il s'est vanté d'une chose (c'est)
qu'il se laisserait plutôt couper en morceaux.

Une autre particularité : "chose" est fréquemment employé sans déterminant, comme dans cet exemple cité par Littré :

"Or avint chose, que le Conte Henri descendi
de ses sales de Troies" (Joinville 205)

= il arriva alors (une) chose (c'est) que le Comte
Henri descendit [...]

Ritchie Graeme estime que "chose" "fait assez souvent fonction de cor-

rélatif", auquel se rapporte "une proposition complétive amenée par *que*" (p. 25). C'est une façon de l'analyser comme une forme de relai, spécifique des propositions verbales. Raynaud de Lage pense que "chose est grammaticalisé et n'a pas d'autre rôle que d'amorcer un *que*, comme le ferait un *ce* précédant immédiatement un *que*"¹¹.

Il est rare que l'on fasse des rapprochements avec la tournure en "une chose", si fréquente en français contemporain. Sans doute est-ce la trace de cette coupure que l'on remarque souvent dans les études grammaticales : les tournures qu'on suspecte d'appartenir au "français parlé" sont traitées comme si elles faisaient partie d'un domaine grammatical séparé du reste. Cette mise à l'écart empêche parfois de saisir les phénomènes grammaticaux dans leur ampleur et dans leur longue durée. Pour l'étude de "une chose" et de son rôle syntaxique, il serait utile d'avoir une description diachronique sans rupture.

7. CONCLUSION

J'ai essayé de montrer que "une chose" a un emploi syntaxique remarquable : celui d'une pro-forme spécialisées dans la représentation des relations verbales. Cet emploi semble se placer dans la continuation des emplois que connaissait l'ancien français; il n'est pas spécifiquement contemporain, et il n'est caractéristique ni d'un "français parlé" relâché, ni d'un niveau de langue particulièrement marqué.

Les deux valeurs de "une chose", celle qui marque la désignation d'un objet et celle qu'on voit dans la pro-forme verbale, existent conjointement dans la langue, avec une apparence morphologique semblable, mais avec des fonctionnements syntaxiques différents.

La tournure dans laquelle intervient cette "chose verbale" illustre, à sa manière, la tendance très marquée qu'a la langue française à exprimer à la fois, dans un même énoncé, une pro-forme et sa

contre-partie lexicale. Elle est, à ce titre, une tournure significative et importante.

Claire BLANCHE-BENVENISTE
Université de Provence

★

ANNEXE

Liste des exemples

1. une seule chose est sûre c'est que la législation actuelle est de nature à favoriser les abus (GG 42)
2. il y a une chose qui m'étonne c'est qu'un éditeur n'ait pas pensé à vous (GG 23)
3. une chose m'a plu c'est comment tu as présenté le film (CI 82)
4. j'avais une chose c'est que je boudais beaucoup (Baral 12-14)
5. bon disons que on avait une seule chose c'est que on savait très bien on savait très bien que bon quand on arrive à à un angle de rue on doit faire attention pour voir s'il en arrive pas d'autres (Bresqu. 18 12)
6. il y a aussi autre chose c'est que l'auteur parle dans un style emphatique (GG 29)
7. il y a une chose oui il y a une truc c'est que je sais pas s'ils veulent quatre parties (Morand 4 83)
8. j'aimerais une chose c'est que tu me laisses aller (GG 45)
9. il faut penser une chose c'est qu'elle avait mal au dos (GG 43)
10. alors il faut dire aussi une chose c'est que on avait chacun donné cent cent francs (Debyleau 6 14)
11. il se passait une chose c'est que chez moi ≠ pourtant je le répète c'était un milieu ouvrier euh nous avions déjà nous achetions des magazines (Doubliez 16 13)
12. moi j'avoue une chose c'est que quand j'ai écrit la vie de Sainte-Thérèse d'Avila je n'y pensais pas (FC 31 juil.)
13. il me reste une chose à faire c'est à la faire porter à dégraisser (GG 46)

14. il n'y a qu'une chose qu'ils peuvent dire c'est qu'il n'a pas trop rencontré de difficultés finalement oui énormes (Morand 3, 52)
15. il y a une chose que j'ai oublié de dire et qui me semble quand même intéressante parce que souvent les gens euh ne savent pas ça / c'est que au niveau des textes souvent les gens me disent mais de toute façon je ne vois vraiment pas la difficulté d'a d'apprendre un texte par coeur (Cour 27 11)
16. il y a une chose que je voudrais préciser c'est que je ne reprendrai pas la compétition (GG 27)
17. une chose qu'on peut espérer c'est que l'Université soit revalorisée (GG 36)
18. une chose que je pense c'est si ces tiroirs on les mettait là (GG 38)
19. une chose qui préoccupe les politiciens italiens c'est comment ce terroriste a pu entrer en Italie (GG 39)
20. la première chose qui m'a sidérée c'est de lire que vous avez fait 1200 concerts (GG 30)
21. la deuxième chose qui est très importante à dire / quand on annonce la nouvelle / quel que soit l'âge de l'enfant / dès qu'il a 18 mois euh même plus petit encore il peut comprendre et à plus forte raison quand ils sont grands / c'est qu'ils ne sont pas responsables (Guédik 9, 130)
22. et puis la troisième chose aussi c'est de les rassurer (Guédik 10, 149)
23. oui tout de même mais la grosse chose c'est qu'en devenant important il était devenu dominateur (GG 33)
24. la deuxième chose c'est que c'est que c'est une victoire incontestable de la gauche (GG 31)
25. la troisième chose c'est que c'est un cas de figure nouveau (GG 32)
26. la seule chose convenable / c'est qu'ils se déplacent il faut qu'ils se déplacent eux (Combal 2 5)
27. ben à l'heure qu'il est une chose est claire vous l'avez entendu Condé ne ralliera pas la fronde des grands seigneurs (Hatoun 1 16)
28. une chose paraît certaine on ne s'attendait pas à ce qu'une vague déferle avec autant de force (GG 40)
29. les parents se trouvent sensibilisés au bruit aussi / maintenant est-ce qu'on arrivera à cette chose le poste est trop fort il couvre tout non (Cappeau 7, 5)
30. oui et je m'amuse beaucoup d'une chose moi qui suis femme donc de voir les messieurs oui les j'aime beaucoup voir des hommes manger des desserts (Jouanneau 13, 7)

31. il y a une chose que vous devez savoir l'Unesco a fait une étude il y a trois ans qui que les media ont très peu parlé dans laquelle (Viotti 15 234)
32. une chose que tu peux étudier Marie-Claire pourrait te prêter sa voiture pour la remonter à Paris (GG 37)
33. une chose ennuyeuse il est parti (Cl 80)
34. il y a des choses qui se sont passées depuis / Chevènement qui est arrivé notre échec enfin échec échec relatif aux élections (Cecil 75, 13)
35. alors je fais une chose / les briques à l'intérieur / voyez / (Guirado 7, 16).

★

NOTES

- 1 Les exemples en français parlé contemporain sont pris dans les corpus du GARS, et cités sans ponctuation, selon nos conventions. J'ai raccourci certains de ces exemples lorsque je les ai utilisés pour les démonstrations, afin de faciliter les citations; les exemples complets se trouvent en annexe.
- 2 Pour l'approche pronominale, cf. Cl. BLANCHE-BENVENISTE *et alii*, 1984.
- 3 J'entends par "pseudo-clivée" la construction du type "ce que j'aime c'est qu'il y a un jardin". Nous l'avons traitée, dans l'ouvrage de 1984, comme une "construction par *c'est* d'équivalence", p. 159.
- 4 Je dirais qu'un "groupe nominal ordinaire" a des relations de proportionnalité avec les pronoms qui lui correspondent (cf. ouvrage de 1984, p. 27); à partir du moment où toutes les proportionalités habituelles ne sont pas valides, c'est que le groupe nominal a une particularité.
- 5 Les dispositifs sont des agencements qui isolent un terme de la valence par rapport aux autres; tous les verbes peuvent subir ces dispositifs; pour "il y a", cf. ouvrages de 1984, pp. 156-157.
- 6 Le trait "+ verbal" veut dire que l'élément doit avoir une caractéristique marquée soit par une réalisation "que + phrase", soit une réalisation par "infinitif", soit une autre réalisation de ce type.
- 7 Le verbe "c'est" est un verbe d'équivalence quand il a un système de valence particulier, avec un nom de chaque côté, ou un élément verbal de chaque côté (cf. ouvrage de 1984, p. 59 et pp. 162-165).

- ⁸ Le "double marquage" est la disposition dans laquelle un élément régi a deux réalisations, l'une au niveau d'un clitique et l'autre à un niveau lexical ou semi-lexical : "je le vois, ce type - je le vois, qu'il est parti" (ouvrage de 1984, pp. 66-67).
- ⁹ Une "pro-forme" élimine les sélections lexicales; *Le* dans "je le mange" représente un complément, comme dans "je le comprends", sans préjugé du bon assortiment entre ce complément et le lexique du verbe.
- ¹⁰ "Le fait que" est une nominalisation qui serait compatible avec tous les verbes.
- ¹¹ L'idée de la grammaticalisation de "chose" vient de cette équivalence qu'on a voulu établir avec "ce".

★

REFERENCES

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, DEULOFEU, José, STEFANINI, Jean et VAN DEN EYNDE, Karel, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF, 1984.
- BRUNET, Pierre (1975), *Un type particulier d'objet de "être" : l'adjectif phrastique*, Mémoire de maîtrise, Linguistique française, Université de Provence.
- CULIOLI, Antoine (1976), *Transcription du séminaire de D.E.A., 1975-1976*, Département de Recherches Linguistiques, Université de Paris-VII, pp. 15-17 et 121-126.
- FRONEK, Josef (1982), "Thing as a Function Word", *Linguistics*, vol. 20-9/10, pp. 633-654.
- GABASTON, M.C. et GENEVEY, C. (1982), *Les constructions dites pseudo-clivées*, Mémoire de maîtrise, Linguistique française, Université de Provence.
- GRAEME RITCHIE, R.L. (1907), *Recherches sur la syntaxe de la conjonction "que" dans l'ancien français depuis les origines de la langue jusqu'au commencement du XIIIe siècle*, Thèse pour le Doctorat d'Université, Faculté des Lettres de Paris, Paris, Champion.
- GROSS, Maurice (1983), "Quelques sources transformationnelles de formes pronominales", *Langue Française*, n° 57, "Grammaire et référence", février 1983, pp. 43-59.
- JEANJEAN, Colette (1984), "'Toi quand tu souris' : analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée", *Recherches sur le français parlé*, n° 6, pp. 131-165.

- KIRKWOOD, H.W. (1970), "Some Systemic Means of 'Functional' Sentence Perspective in English and German", *IRAL* 7 (2), pp. 103-114.
- KLEIBER, G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- RAYNAUD DE LAGE (1968), *Manuel pratique d'ancien français*, Paris, Picard.
- RIEGEL, Martin (1985), *L'Adjectif attribut*, Paris, PUF, coll. "Linguistique nouvelle".
- ROUGET, Christine et SALZE, Laurence (1986), "C'est ... qui, C'est ... que : le jeu des quatre familles", *ici même*, pp. 117-139.
